

# Le parc d'activités de La Veyre fait encore parler de lui

## Urbanisme

Alors que le Canton et la Municipalité de Saint-Légier souhaitent installer un complexe industriel et artisanal d'ici à 2025 à La Veyre-Derrey, un élu veveysan s'étonne d'une amnésie quant à la réalisation d'un centre sportif. Eclairage.

Textes et photo: Xavier Crépon



Un parc d'activités industrielles et artisanales pourrait voir le jour à l'horizon 2025 à La Veyre-Derrey. Mais plusieurs opposants souhaiteraient plutôt que l'espace soit dédié au sport.

convention qui présentait uniquement le Plan général d'affectation de 1983 avec des parcelles en zone villas.

### Un projet de centre sportif «abandonné»

«Ce dossier est une pelote de laine. Nous sommes propriétaires de ces terrains sur la commune de Saint-Légier. Mais c'est elle qui réalise sa planification territoriale, rappelle Antoine Dormond municipal de l'urbanisme à Vevey. Oui, il y a peut-être eu un manque de communication et de transparence sur ce projet, mais nous devons désormais aller de l'avant avec les autorités de la future Blonay-Saint-Légier.»

Mais pas d'oubli ou de fausses informations données selon l'Exécutif veveysan: «Il y a confusion entre la planification directrice qui constitue une vision globale stratégique et la situation réglementaire qui fixe les règles d'utilisation du sol. Selon le règlement communal de 1983 ainsi que sur le plan de zone toujours en vigueur, ces parcelles sont classées en zone de villas et en zone de verdure.» La Municipalité de Vevey rappelle également «qu'il peut arriver que les communes s'écartent parfois d'un Plan directeur quand cela se justifie et qu'il est ancien» tout en ajoutant «qu'au fur et à mesure que les années ont passé, la réalisation d'un centre sportif régional à La Veyre a été abandonnée au profit du projet du stade d'athlétisme de la Saussaz à Montreux.» Preuve à l'appui avec un document transmis en 2011 au Législatif.

### Une autonomie communale

«Il est vrai que le règlement de 1983 n'a pas été modifié, mais nous avons ici une sorte de schizophrénie, s'étonne Laurent Lavanchy. Justifier qu'on s'écarte d'un Plan directeur de 2004 en considérant qu'il est périmé au nom d'un Plan d'affectation antérieur de 20 ans est quelque peu paradoxal.» Toujours selon cet élu, les Plans directeurs communaux sont contraignants à la fois pour les autorités cantonales et communales. «Le Conseil d'Etat et la Commune de Saint-Légier

sont donc bel et bien engagés par l'approbation de ce document.» Son camarade de parti à décroissance alternatives Pierre Chiffelle rappelle quant à lui que «la planification directrice cantonale se base sur un Plan d'agglomération Rivelac qui n'est plus d'actualité. L'autonomie communale est un droit fondamental caractéristique. Si le Canton souhaitait imposer quelque chose pour ce projet à La Veyre, il aurait dû établir un Plan d'affectation cantonal, ce qui n'a pas été fait ici.» Egalement avocat, Pierre Chiffelle rappelle que «la convention, elle, déploiera aucun effet jusqu'à l'adoption du Plan d'affectation par le Conseil communal de Saint-Légier, tout délai de recours échu.»

### À Saint-Légier où en est-on dans ce dossier ?

Lors de sa mise à l'enquête ce printemps, le Plan d'affectation «À La Veyre-Derrey» a suscité 34 oppositions. «Notre délégation municipale a déjà procédé à des rencontres en juin dernier, mais le dossier est toujours en cours de discussion et d'élaboration. Nous allons donc encore échanger avec les opposants», relève le syndic de Saint-Légier Alain Bovay, avant de souligner que ce projet a été validé par les départements cantonaux comme pôle stratégique industriel et artisanal. «Mais ce sera bien la nouvelle Municipalité de Blonay-Saint-Légier qui fixera le rythme», confirme l'édile qui espère qu'un préavis pourra être proposé au Conseil communal dans le premier trimestre de 2022.

# Deux jours pour mettre les mauvaises habitudes au placard

## Mode

Le Théâtre de l'Oriental à Vevey accueille les 27 et 28 novembre des ateliers et des conférences pour rendre nos habitudes de consommation plus durables.

| Hélène Jost |

«Selon les estimations, il y a entre 30 et 70% de notre garde-robe qu'on ne porte jamais», assène Sofia Currit. Pour la directrice de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), il est temps de faire bouger les choses et de proposer des solutions. Tour d'horizon des astuces qui seront développées lors des «Journées mode durable», un événement organisé ce week-end à Vevey avec l'antenne vaudoise de la Fédération romande des consommateurs (FRC Vaud).

### Bien choisir ses vêtements

Pour Sofia Currit, le principe est simple: «Au lieu d'acheter 10 t-shirts à 5 francs, on en achète un à 50 francs qui nous plaît vraiment.» Dans son viseur: la «fast fashion» qui veut que les collec-

tions s'enchaînent à un rythme très élevé, créant des habits «à usage unique». Mais entre les grandes enseignes qui tentent d'intégrer ces critiques à leur modèle d'affaires et la jungle des labels, difficile d'y voir clair. Deux promenades sont donc organisées samedi pour découvrir des boutiques engagées pour plus de durabilité.

### Se méfier des modes

Tous les styles ne s'accordent pas avec toutes les morphologies. Pour garder une pièce plus d'une saison, mieux vaut se fier à son goût plutôt qu'aux tendances du moment. Et puis, n'y a-t-il pas déjà dans notre placard un vêtement similaire, susceptible de faire l'affaire? Ces thèmes seront développés dans un atelier de conseil en image et une confé-

rence pour une garde-robe «tendance, chic et minimaliste».

### Entretenir ses vêtements

Acheter des habits de qualité et seyants, ce n'est pas tout. Le lavage et le séchage peuvent aussi influencer leur durée de vie. Une spécialiste viendra partager ses trucs et astuces. Les adeptes du «fait maison» pourront aussi fabriquer leur propre lessive.

### Recycler les pièces

Toutes les histoires ont une fin, mais certains vêtements peuvent encore bénéficier d'une deuxième vie, moyennant quelques retouches. Pour trouver des idées et les réaliser, rendez-vous à l'atelier «Upcycling» pour recevoir les conseils de couturières confirmées.

### Journées mode durable

à Vevey les 27 et 28 novembre  
Samedi: Excursions shopping sur inscription.  
Dimanche: Ateliers et conférences au Théâtre de l'Oriental. L'entrée est libre.  
Inscriptions et programme: [www.cosedec.ch/citoyens/journees-mode-durable/](http://www.cosedec.ch/citoyens/journees-mode-durable/)

Pub

**Internorm**  
Fenêtres - Portes

1'000.-  
OFFERT  
SUR AT 310, AT 400  
& AT 410\*

**OFFRE PORTES D'ENTRÉE  
DU 15.09 AU 15.12.2021**

Plus d'informations chez votre partenaire Internorm

 **VON GUNTEN FRERES**  
**Menuiserie-Charpente SA**

Exposition : Ch. du Grand-Champ 1 – 1008 Prilly  
Tél 021/625 20 50 – Fax 021/625 20 51  
[www.vonguntenfreres.ch](http://www.vonguntenfreres.ch) - [vgf@bluewin.ch](mailto:vgf@bluewin.ch)

Pour tous vos travaux de menuiserie et de charpente

\* L'offre est valable pour toutes les commandes passées par des clients finaux privés pendant la période de validité de celle-ci, c'est-à-dire du 15.09 au 15.12.2021. Les réductions ne sont pas cumulables.

[internorm.ch](http://internorm.ch) Internorm, évidemment!